



# Communiqué de presse

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **CONSEILS DE PRÉVENTION DES INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION**

**Québec, le 15 juillet 2020**– Les policiers de la Sûreté du Québec, du poste de la MRC de la Jacques-Cartier, tiennent à rappeler quelques conseils de sécurité aux résidents permanents et saisonniers à l'approche des vacances.

Voici donc quelques conseils de sécurité :

- Lors de vos absences, surtout prolongées, avisez un voisin en qui vous avez confiance. Ce dernier sera plus vigilant et portera une attention particulière aux allées et venues vers votre demeure, aux véhicules qui peuvent sembler suspects et à tout rôdeur dans le voisinage. Faire ramasser le courrier et les journaux sont des gestes qui évitent de démontrer votre absence.
- Il s'avère efficace de connaître votre entourage immédiat et de vous entendre avec ces voisins pour qu'ils soient plus alertes et signalent toute irrégularité à la police. Plusieurs interventions policières ont permis l'arrestation de suspects grâce à la vigilance de citoyens.
- Verrouillez les portes même si vous êtes présents à la maison et taillez les arbustes et les haies afin que la résidence soit visible. Éclairez bien tous les accès à votre résidence et utilisez une minuterie pour régler l'éclairage tant intérieur qu'extérieur.
- Ne laissez pas d'objets accessibles pouvant servir à s'introduire dans votre résidence (échelle, outils, etc.) ni aucun objet susceptible d'être aisément volé (tondeuse, bicyclette, etc.).
- Le numéro d'immeuble doit être visible à l'avant et à l'arrière (lorsque nécessaire) afin de permettre aux policiers ou autres services d'urgence de bien identifier votre résidence.
- Installez des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures y compris les portes de garage.

- Au besoin, installez des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur les fenêtres et les portes coulissantes et renforcez les cadres de porte en bois d'une plaque de métal à la hauteur de la serrure.
- Faites installer un système d'alarme et utilisez-le même lorsque vous êtes à la maison.
- Ne gardez pas des sommes importantes d'argent à la maison et gardez vos objets précieux dans un coffret de sûreté. Buriner ses biens est un moyen efficace de prévenir le vol.

La collaboration des citoyens est essentielle au travail des policiers. Si vous apercevez une personne suspecte dans votre secteur, notez une brève description de celle-ci : le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux particuliers. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque.

Si vous remarquez une activité suspecte dans votre entourage, n'hésitez pas à appeler nos policiers au 310-4141.

Nous vous souhaitons un bon été en toute sécurité.

-30-